

Les événements récents ont raffermi la conviction de mes ministres de l'importance de chercher des solutions aux problèmes internationaux par l'entremise des Nations Unies et de maintenir les principes de la charte des Nations Unies par tous les moyens pratiques et efficaces. Mes ministres demeurent convaincus, toutefois, que tout en travaillant à atteindre cet objectif constructif et de longue portée, les nations occidentales doivent demeurer fortes et unies dans leurs moyens de défense et leur diplomatie, afin d'empêcher toute action agressive dont elles pourraient être l'objet et afin de diminuer la tension internationale.

Le développement économique au Canada accuse un excellent progrès. L'expansion est manifeste dans chaque partie du pays. L'exploitation et l'utilisation de nos ressources naturelles progressent à grands pas, de même que nos industries et nos villes. L'emploi a atteint un niveau sans précédent. Une fois de plus, la Providence nous a favorisés de bonnes récoltes. Le commerce extérieur a connu une activité beaucoup plus considérable l'an dernier que dans les années antérieures. Les Canadiens, dans presque toutes les parties du pays, ont pu profiter des avantages de ce climat économique stimulant.

Exposé de la politique étrangère

A la Chambre des communes, le 14 janvier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. L.B. Pearson, a fait l'exposé suivant de l'attitude du Canada dans les affaires internationales:

... Les récents événements au Moyen-Orient ont souligné à tous les Canadiens l'importante des tâches que doit envisager la politique étrangère du Canada, même à l'égard de régions lointaines qui semblent ne comporter que peu d'intérêt direct pour notre pays, mais où se joue souvent l'intérêt vital de tous pendant la guerre comme pendant la paix. Ces événements non seulement ont suscité une discussion publique étendue des décisions que nous avons prises et que nous pourrions prendre mais encore une réévaluation des principes dont notre politique s'est inspirée et des éléments qui ont influé sur elle. Monsieur l'Orateur, je pense qu'il a été confirmé, si une confirmation était nécessaire, que notre politique étrangère doit être canadienne, la considération fondée sur des valeurs canadiennes et des intérêts canadiens, dont le plus grand, à l'exception cependant de la liberté elle-même, est la paix. Toutefois, aux jours et à l'époque où nous vivons, une politique canadienne ne veut pas nécessairement dire une politique indépendante. Aucun pays du monde aujourd'hui, même le plus puissant, ne peut se permettre pour la préservation de la paix et de la sécurité une politique indépendante dans les affaires étrangères ou en courir le risque, si l'on entend par indépendance isolement de ses propres amis ou immunité contre l'effet de leurs décisions et de leurs actes.

Nous ne suivons pas automatiquement et sans hésiter, comme nous ne devons pas le faire d'ailleurs, la politique des États-Unis ou du Royaume-Uni ou d'un autre pays. Néanmoins, nous ne pouvons pas, et nous disons que nous ne devons pas, prendre nos décisions et établir notre propre politique

sans nous laisser influencer par la politique du Royaume-Uni ou des États-Unis ou des pays qui sont nos amis et alliés avec lesquels nous sommes associés, ou sans prendre cette politique en considération. Aucun pays n'est mieux placé pour apprécier la nécessité, et même, si l'on veut, les avantages, de l'interdépendance dans le domaine de la politique étrangère que le Canada, pays du continent nord-américain, mais aussi membre actif du Commonwealth des nations, de l'OTAN et des Nations Unies, et s'efforçant de jouer un rôle réfléchi au sein de chacun de ces organismes. Nous sommes évidemment un État libre et souverain; toutefois, la liberté et la souveraineté, ne signifient ni pour nous ni pour les autres nations, l'isolement ou l'immunité, à moins que nous abandonnions tous nos responsabilités nationales et internationales, et encore peut-être pas même dans ce cas. Il me semble donc évident que la politique extérieure du Canada doit subir l'influence de diverses circonstances que nous pouvons modifier et que, de fait, nous essayons souvent de modifier et dont nous ne pouvons faire fi qu'à nos risques et périls.

J'estime que ces circonstances principales sont au nombre de quatre. La première c'est notre appartenance au Commonwealth des nations britanniques, dont à l'heure actuelle les quatre cinquièmes de la population, soit 443 millions d'âmes sur 530 millions, sont asiatiques. Toute mesure prise par une des nations du Commonwealth qui semble propre à resserrer et à renforcer les liens qui nous unissent mérite presque à coup sûr et devrait certes recevoir notre appui. L'inverse est également vrai dans bien des cas.